

Luxembourg, le 7 mars 2022

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

« Depuis quelques années la culture des asperges se voit doucement promue au Luxembourg. En effet, certains agriculteurs ont décidé de varier leurs activités en se lançant entre autres dans la production d'asperges, laquelle se distingue par maintes exigences en matière de préparation, de suivi, de personnel et de récolte.

Voilà pourquoi nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

- 1) Monsieur le Ministre peut-il informer sur l'évolution de la production d'asperges depuis 2018? Est-il possible de déterminer la valeur ajoutée générée en ce domaine?*
- 2) Quels sont les principaux débouchés des producteurs d'asperges luxembourgeois?*
- 3) Quelles contraintes ces producteurs ont-ils dû rencontrer depuis l'éclatement de la pandémie, en particulier en matière de personnel ?*
- 4) Quels sols et contrées du pays sont particulièrement destinés à la culture d'asperges? Et quelles sont les perspectives de cette branche particulière de notre agriculture domestique ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

André BAULER
Député

Gusty GRAAS
Député